

Été 1981

# La Chronique de Monterblanc



## Éditorial

Notre bulletin est comme le soleil :  
Il s'est fait attendre !

Se fait-il aussi désirer ? Question importante car, dans la négative, le remède serait d'y renoncer, ou de le concevoir moins volumineux, moins dense, en nous bornant à donner une énumération sèche des activités proprement municipales.

Mais alors, il perdrait son caractère de liaison amicale entre les deux couches spécifiques de notre population : les monterblancais de vieille souche, et les nouveaux venus de nos lotissements.

Il me semble intéressant, tout de même, que tous ceux qui y résident sachent qu'à MONTERBLANC prospère une excellente Association Sportive - dont toutes les équipes sont passées à l'échelon supérieur - dirigée par un Conseil d'administration dynamique, soutenue par des supporters enthousiastes et dévoués.

Peut-on être indifférent de savoir que notre Ecole de Musique, en dépit des modestes ressources dont elle dispose, se maintient et même se développe grâce à la persévérance de son Directeur et au dévouement de professeurs bénévoles. Bien peu de Communes de même importance peuvent en dire autant.

N'est-il pas agréable de penser que nos amis du "Bel Age" manifestent, sous la houlette d'une infatigable Présidente, bien secondée, une activité soutenue et que si pour eux le concours de belote a toujours le même charme, les plus lointains voyages ne les effraient pas.

Sait-on bien que MONTERBLANC peut s'enorgueillir d'un Géologue affirmé, doublé d'un Historien dont le talent se révèle dans la plaquette qui vous est remise. Vous tous, puisque vous habitez MONTERBLANC et y plongez des racines, ne manquez pas de vous intéresser au passé de votre terroir, vous y apprendrez d'amusantes anecdotes.

D'autres activités : Club de Gymnastique féminine qui s'affirme, Tennis-Club, sans parler des clubs "extérieurs" : Etrier vannetais, Aéro-Club, Para-Club.

Je ne veux pas m'étendre davantage, mais je tiens, en terminant, à exprimer un regret : celui de voir notre Commission de l'Information si négligée par trop de ses membres. Si, à défaut de contribuer à la rédaction de notre bulletin, ils veulent bien se donner la peine de lire ces lignes, qu'ils fassent leur examen de conscience ! Certains d'entre eux tenaient à faire partie de cette Commission, or... on les voit de moins en moins souvent !

C'est très dommage, car notre Bulletin serait plus intéressant à lire, si nous étions plus nombreux à le rédiger.

Disons aussi que nous pourrions le faire paraître plus fréquemment si notre Secrétariat ne devait pas se consacrer d'abord à la lourde tâche qu'il accomplit avec tant de conscience.

A l'automne prochain.

Le Maire,

J. FRAVAL de COATPARQUET.

\*\*\*\*\*  
\* E T E 1 9 8 1 \*  
\*\*\*\*\*

## ETAT CIVIL

1er Semestre 1981

### NAISSANCES

04 Janvier 1981 : Maxime MARTINET - "Camp Militaire"  
06 Janvier 1981 : Lucie VACOSSIN - Rue des Vénètes  
18 Janvier 1981 : Emmanuel LAIGO - 6, Rue Joseph Dréano  
04 Février 1981 : Anthony BERNARD - Rue Ti-Glaz  
09 Février 1981 : Jimmy ROUSSEAU - "Camp Militaire"  
14 Février 1981 : Nicolas JAGU - Lotissement de Kertrionnaire  
23 Février 1981 : Mickaël LE TEXIER - "Gornay"  
28 Février 1981 : Benoît LE CADRE - 11, Rue André Le Texier  
01 Avril 1981 : Vincent BERNARD - "Parc-Carré"  
03 Mai 1981 : Marlène JOUAN - Rue du Roué Stévan  
07 Mai 1981 : Stéphane PEDRONO - "Kérabus"  
08 Mai 1981 : Yoann LE GAL - "Parc-Carré"  
11 Mai 1981 : Fabien LE GAL - "Le Hélène"  
16 Mai 1981 : Fabien DANET - Rue Ti-Glaz  
25 Mai 1981 : Julie GUILLERON - Lotissement de Kertrionnaire  
26 Mai 1981 : Anne-Laure CORFMAT - Rue du Roué Stévan  
06 Juin 1981 : Elodie ADELIS - Rue du Roué Stévan  
11 Juin 1981 : Goneri LE BOUDER - "Bel-Air"  
11 Juin 1981 : Marc LE BRETON - 8, Rue Jean Mermoz  
25 Juin 1981 : Gaëlle BELLEC - Rue du Roué Stévan

### MARIAGES

04 Avril 1981 : André GEFFRAY - PLEUCADEUC  
et Béatrice GUILLERON - Rue des Vénètes  
18 Avril 1981 : Eric LE CORNEC - Rue du Gov'rig  
et Maryleine CALOARD - TREDION  
21 Mai 1981 : Joseph JOSSIC - St JEAN BREVELAY  
et Annick RIO - "Kermouël"  
05 Juin 1981 : Roland BELTZUNG - VANNES  
et Yvette ETRILLARD - 9, Rue André Le Texier  
12 Juin 1981 : Pierre-Yves LE MABEC - SAINT-AVE  
et Joëlle PASCO - 5, Rue Jean Mermoz  
13 Juin 1981 : Serge GEFFRAY - PLEUCADEUC  
et Annie GAUDIN - "Trévlis"

### DECES

10 Février 1981 : Léon LUHERNE - "Sclair" (69 ans)  
22 Avril 1981 : Jean RENAUD - Rue des Vénètes (77 ans)  
27 Avril 1981 : Tugdual Félix THOMAZO - "Kerbloquin" (74 ans)  
27 Avril 1981 : Joseph LE BOULEIS - Rue de Kérentrec'h (57 ans)  
24 Mai 1981 : Pierre PRONO - "Kermouël" (78 ans)  
25 Mai 1981 : Loïc MORICE - "Kertrionnaire" (6 ans)  
30 Mai 1981 : Marie NOHE - "Bourg" (58 ans)

## CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du dernier bulletin, quatre sessions ont eut lieu.

Les dossiers ont, parfois, donné lieu à plusieurs examens en séances publiques, bien que les Commissions compétentes les ai déjà très sérieusement étudiés.

### - ASSAINISSEMENT -

Les travaux d'assainissement se poursuivent. Un nouveau marché, après appel d'offres, vient d'être passé avec l'Entreprise BOEUF et LEGRAND, Agence de QUESTEMBERT, pour un montant de F. 819 889,56.

Le financement sera assuré par les crédits (emprunt et subvention) accordés au titre du Programme départemental 1980 et les récupérations de T.V.A. sur les tranches précédentes.

La desserte de "Korn-er-hoëd" (Rue des Bruyères et Rue de Rohan) est achevée. Les travaux de raccordement à la station d'épuration du Lotissement de "Kérendu", de la Place de la Mairie et d'une partie de la Rue de la Fontaine Saint-Pierre, se terminent.

Le Conseil Municipal est favorable à l'achèvement total de l'assainissement de l'agglomération, dès mise en place d'un plan de financement.

### - ASSOCIATIONS -

Les adhésions aux Associations apportant leur concours à la Commune ou leur aide à la population sont maintenues :

- Amis de la lecture du Morbihan ;
- Comité d'aide au Logement du Morbihan ;
- etc...

En outre, des subventions sont allouées à diverses sociétés qui oeuvrent dans l'intérêt général et, notamment, sur le plan local :

- Association Sportive de MONTERBLANC - Section "Football" 4 000 F.
- Concours des Maisons fleuries de MONTERBLANC 1 000 F.
- Club du "Bel Age" de MONTERBLANC 800 F.
- Club de Gymnastique féminine de MONTERBLANC 250 F.
- etc...

Les divers cours professionnels, ayant présenté une demande de subvention, bénéficient d'une participation de 30 Francs par élève de MONTERBLANC.

### - ATELIER - RELAIS -

Le Conseil a été appelé à prendre de nombreuses décisions pour la réalisation et la location de cet atelier :

- Souscription d'une Assurance "Dommages Ouvrage" rendue obligatoire, pour tout constructeur, par la Loi du 4 Janvier 1978 ; Coût T.T.C. F. 3 934.
- Réalisation d'un emprunt de F. 170 000 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ; Taux 10,25 % - Durée 15 ans.
- Acceptation de la subvention départementale de F. 38 400.

- Passation d'Avenants au marché initial, pour
    - a) Chauffage coût T.T.C. F. 27 082,98
    - b) Isolation verticale, coût T.T.C. F. 18 101,58.
  - Souscription d'une part sociale à la SICA-Coopérative d'Habitat Rural du Morbihan, Maître-d'oeuvre : F. 25.
  - Location de l'Atelier à la Société d'Applications et de Recherches Biologiques de Bretagne (S.A.R.B.), dirigée par Monsieur Paul-Hervé LE MEN - Pharmacien.
    - Le montant trimestriel de la location est fixé à F. 6 047,43.
    - Durée de la location : 23 mois à partir du 1er Décembre 1980.
    - Les activités de la S.A.R.B. consistent à fabriquer des
      - réactifs de Laboratoires ;
      - crèmes à base d'huiles essentielles, commercialisées sous la marque PHYTOLEA.
- Monsieur LE MEN a, pour le moment, créé les deux premiers emplois prévus à l'effectif du premier exercice.

- DECHARGE PUBLIQUE -

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales a pris différentes mesures concernant les dépôts sauvages d'ordures.

En raison des nombreux abus commis, ayant pour conséquence la saturation du site, le risque de pollution du ruisseau et les nuisances dont souffraient les propriétés voisines, elle a fait procéder au nettoyage et à la fermeture de la décharge du "Govérig".

Désormais, les ordures ménagères sont traitées par l'Usine d'incinération du "Prat". Pour la Commune, le ramassage a lieu le mardi matin, à partir de 7 heures 30. Dans l'attente de l'extension du Service, les foyers qui ne sont pas desservis peuvent déposer leurs ordures - placés dans des poubelles réglementaires ou des sacs spéciaux fermés - aux points de passage de la benne. Ils peuvent également les transporter à l'Usine du "Prat".

En ce qui concerne le verre, l'étude d'un ramassage sélectif est en cours. Il consisterait en la mise en place, dans les agglomérations, de conteneurs qui seraient vidés périodiquement. Pour le moment, le stockage est préconisé.

Les "monstres ménagers" (frigidaires, gazinières, etc...) et les ferrailles seront déposés dans des sites intercommunaux, actuellement recherchés par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales.

Le Conseil Général se préoccupe de l'enlèvement des carcasses de voitures qui enlaidissent tous les secteurs.

Enfin, les Communes doivent aménager des dépôts de déblais et produits de démolitions. Après de longues recherches et le passage d'une Convention avec la propriétaire, les habitants de MONTERBLANC pourront utiliser la Carrière de "Teneurho". L'accès se fera par l'ancien chemin et une autorisation spéciale (délivrée par la Mairie) sera nécessaire pour y déposer déblais et gravats. Il est formellement interdit

- de s'y introduire par le Chemin départemental N° 126 ;
- d'y déposer des ordures ménagères, du verre, des "monstres ménagers", de la ferraille, des carcasses de voitures.

Les engagements pris envers la propriétaire de cette ancienne Carrière sont formels, s'ils n'étaient pas respectés, l'accord passé deviendrait immédiatement caduque. Il appartient donc à chacun de ceux qui en profiteront de respecter les règles prescrites, faute de quoi la décharge serait fermée, et il n'existe aucun site de rechange sur le territoire de la Commune. Chaque usager doit donc veiller à lutter contre les abus dont il viendrait à être témoin.

- LES ECOLES -

Le Conseil Municipal a :

- approuvé le Programme 1980 d'utilisation de l'Allocation scolaire, proposé par Madame La Directrice ;
- décidé la prise en charge des communications téléphoniques administratives ;
- alloué, à chaque Ecole, au titre de 1980, un crédit complémentaire de 5 Francs par élève de MONTERBLANC, pour l'acquisition de fournitures scolaires. Montant de la dépense F. 1 325 ;
- accepté, à titre exceptionnel, la prise en charge - pour F. 962,04 - de factures de fournitures n'ayant pu, du fait de la gestion du précédent Directeur, être payées sur les crédits précédemment votés.

Pour l'exercice 1981, le Conseil Municipal a arrêté les dispositions suivantes :

<u>Compte 2142</u>	- Acquisition de matériel - Ecole Publique	..... F.	3 000
<u>Compte 607</u>	- Fournitures scolaires : 40 F. par élève de MONTERBLANC, soit une dépense totale de	..... F.	11 560
<u>Comptes 610-611-618</u>	- Agent de Service et Femme de ménage de l'Ecole Publique, y compris charges sociales	F.	35 700
<u>Compte 633</u>	- Petit matériel - Ecole Publique	..... F.	2 500
<u>Compte 642</u>	- Convention Ecole Privée		
	Frais de fonctionnement matériel	F. 21 800	} .. F. 49 800
	Frais de personnel	F. 28 000	
<u>Compte 660</u>	- Arbre de Noël : 14 F. par élève de MONTERBLANC, soit une dépense de	..... F.	4 046
	TOTAL	..... F.	106 606.

L'ensemble des dépenses scolaires est passé de 45 984 F. en 1979 à 75 922 F. en 1980, soit une progression de 65 %. En passant, en 1981, à 106 606 F., il augmente - à nouveau - de plus de 40 % par rapport à l'exercice précédent, et de 131,83 % si l'on se rapporte à 1979.

- LE LOTISSEMENT DE "Kérendu" -

La réalisation de ce lotissement a entraîné un échange de terrain afin de remédier à certaines anomalies, remontant à une période indéterminée.

Tous les réseaux étant placés en souterrain, la Commune a sollicité du Département une subvention dite "Prime lotissement de qualité".

La superficie utile du lotissement se divise en deux parties :

- la première - 3 294 mètres carrés - cédée à l'office Public départemental des H.L.M. pour un prix tenant compte du caractère social de l'opération et s'élevant à ..... F. 120 819
- la seconde - 4 597 mètres carrés - vendue à des particuliers, à raison de 80 F. le mètre carré, soit une recette globale de ..... F. 367 760

TOTAL ..... F. 488 579

Il convient de rappeler les principales dépenses se rapportant à ce lotissement :

- Travaux de terrassement	..... F.	34 162,80
- Voirie	..... F.	108 921,12
- Réseaux divers	..... F.	193 675,44
- Eclairage public	..... F.	36 000,00
- Honoraires : Géomètre, Architecte-Urbaniste et D.D.E.	..... F.	42 470,00

A ces factures, déjà impressionnantes, s'ajoutent : le coût du terrain, des espaces verts et les revalorisations légales des marchés de voirie et réseaux divers, passés en Juillet 1980 et exécutés au cours du deuxième trimestre 1981.

Le prix de vente moyen du mètre carré ressort à F. 62.

- VOIRIE -

Le Conseil Municipal a été appelé à donner son avis sur le projet d'aménagement du Chemin départemental N° 182, à l'Est du Bourg.

Il a retenu la solution paraissant la plus hardie et de nature à résoudre définitivement le problème d'accès à l'agglomération et à l'Ecole Publique, la sécurité des enfants étant au centre de ses préoccupations.

Pour le financement du plan pluri-annuel de voirie - Tranche 1980 - un emprunt de F. 100 000 a été contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations :

Taux 10,25 % - Durée 15 ans.

La Voie Communale N° 201, seul Chemin rural construit dans la Commune avant 1947, est - par son étroitesse et sa sinuosité - devenue dangereuse. Un projet d'élargissement et de redressement a été établi par Monsieur L'Ingénieur T.P.E.. Le Conseil a souhaité que :

- l'origine du projet soit fixé à l'intersection de la Rue du Stade et de la Rue du Pont Morio, et l'aboutissement à la propriété de Monsieur CONAN Pierre ;
- l'étude de passation d'accords amiables avec les propriétaires intéressés soit entreprise, dès l'établissement du tracé définitif.

INFORMATIONS STATISTIQUES (1/1/1981)

Comptes	Libellés	Valeurs
100	Population totale (municipale et comptée à part) .....	1 931
101	Population fictive .....	
13	Nombre d'élèves des écoles publiques du 1 <sup>er</sup> degré .....	78
14	Nombre d'élèves des écoles publiques et privées du 1 <sup>er</sup> degré .....	296
0311	Longueur de la voirie communale (en km) .....	17,821
0312	Longueur de la voirie rurale (en km) .....	21,432
07	Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments .....	2 683

- BUDGET - IMPOSITIONS -

Le Conseil Municipal a voté le budget supplémentaire 1980 et le budget primitif 1981. Nous les résumons ci-après :

Nature des Opérations	1 9 8 0		1 9 8 1	
	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Total	Budget Primitif
<b>- SECTION FONCTIONNEMENT -</b>				
<b>Dépenses :</b>				
Denrées et Fournitures	73 420	9 500	82 920	89 500
Frais de personnel	391 558	1 400	392 958	483 000
Impôts et Taxes	4 000		4 000	4 000
Travaux & Services extérieurs	134 007	20 000	154 007	132 500
Participations & Contingents	140 018	3 117	143 135	172 692
Allocations - Subventions	11 700	1 000	12 700	14 000
Frais de Gestion générale	243 821	1 719	245 540	288 673
Frais financiers	272 100		272 100	282 400
Charges exceptionnelles	10 000		10 000	22 000
Prélèvements pour dépenses d'Investissement	122 000	153 500	275 500	159 687
<b>TOTAUX</b>	<b>1 402 624</b>	<b>190 236</b>	<b>1 592 860</b>	<b>1 648 452</b>
<b>Recettes :</b>				
Produits de l'exploitation	25 000		25 000	38 000
Produits domaniaux	130 600		130 600	140 600
Produits financiers	3 500	2 000	5 500	8 000
Recouvrements - Subventions	177 980	7 000	184 980	228 800
Dotation Globale Fonctionnement	672 423	105 384	777 807	771 923
Impôts indirects	21 610	5 048	26 658	24 907
Contributions directes	360 511		360 511	425 222
Travaux d'Investis. en régie	10 000		10 000	10 000
Produits exceptionnels	1 000		1 000	1 000
Produits antérieurs		70 804	70 804	
<b>TOTAUX</b>	<b>1 402 624</b>	<b>190 236</b>	<b>1 592 860</b>	<b>1 648 452</b>

Nature des Opérations	1 9 8 0		Total	1 9 8 1
	Budget Primitif	Budget supplémentaire		Budget Primitif
<b>- SECTION INVESTISSEMENT -</b>				
<b>Dépenses :</b>				
Remboursements d'emprunts	262 223	2 973	265 196	273 431
Acquisitions de terrains	196 000	10 000	206 000	20 000
Acquisitions de matériel	8 000	16 000	24 000	18 000
Travaux de bâtiments	23 027	291 711	314 738	41 275
Travaux de Voirie et Assainissement	666 610	1 183 016	1 849 626	670 000
Espaces verts		36 500	36 500	
T.V.A. Assainissement		150 000	150 000	
<b>TOTAUX</b>	<b>1 155 860</b>	<b>1 690 200</b>	<b>2 846 060</b>	<b>1 022 706</b>
<b>Recettes :</b>				
Excédent d'investissement reporté		300 923	300 923	
Subventions d'Equipement	8 644	533 316	541 960	144 000
Prélèvement sur recettes de Fonctionnement	122 000	153 500	275 500	159 687
Participation à des travaux d'Equipement				110 243
Fonds compensation T.V.A.	10 123	22 740	32 863	
Taxe Locale d'Equipement	35 000		35 000	
Emprunts	330 000	479 000	809 000	386 000
Aliénations de terrains	452 000	30 000	482 000	50 000
Aliénations de bâtiments	20 000		20 000	
Recouvrement de créances à long et moyen terme	108 093	20 721	128 814	172 776
Récupération T.V.A. Assainissement	70 000	150 000	220 000	
<b>TOTAUX</b>	<b>1 155 860</b>	<b>1 690 200</b>	<b>2 846 060</b>	<b>1 022 706</b>

Taux des Impositions

Jusqu'en 1980, le Conseil Municipal se bornait à voter le produit fiscal global nécessaire à l'équilibre du Budget. Ce montant était réparti, par les Services Fiscaux, entre chacune des quatre catégories de contribuables de la Commune.

Le Parlement a voté, après une discussion conduite par Monsieur Maurice PAPON, Ministre du Budget, la Loi du 10 Janvier 1980.

A partir de 1981, le Conseil Municipal doit :

- fixer le produit fiscal dont il a besoin ;
- voter la répartition de la charge entre les quatre catégories de redevables.

Il fixe donc les taux à appliquer aux Bases d'Impositions notifiées par les Services Fiscaux.

Pour 1981 et pour une meilleure approche de ce nouveau problème, le Conseil Municipal a retenu la solution de la variation proportionnelle des taux.

Pour cette première application de ces nouvelles dispositions, malgré le caractère rébarbatif des chiffres, nous nous permettons de publier les tableaux des opérations aboutissant aux taux appliqués en 1981.

I - Produit fiscal global "attendu" pour 1981 des quatre taxes directes locales :  
 Article 777 du Budget Primitif ..... 390 000  
 en y ajoutant l'article 779 : Subvention fiscale. 35 222  
 vous obtenez le montant du compte 77 ..... 425 222

II - Récapitulation des éléments nécessaires au calcul des taux.

A. - Éléments de référence

Designation	Taux moyens communaux				Taux : à ne pas dépasser :
	Nationaux		Départementaux		
	Moyenne	Taux plafonds	Moyenne	Taux plafonds	
Taxe d'habitation	10,56	26,40	9,15	22,88	26,40
Foncier bâti	11,56	28,90	14,18	35,45	35,45
Foncier non bâti	33,63	84,08	36,46	91,15	91,15
Taxe professionnelle	10,40	28,30	9,32	23,30	28,30

B. - Détermination du Produit "assuré" pour 1981

Designation	ANNEE 1980		ANNEE 1981	
	Bases d'Imposition	Taux nets appliqués dans les rôles	Bases d'Imposition notifiées	Produit assuré
Taxe d'habitation	1 726 650	7,81	2 058 390	160 760
Foncier bâti	562 350	7,37	734 900	54 162
Foncier non bâti	302 600	42,31	329 890	139 576
Taxe professionnelle	264 420	9,69	412 090	39 932
				394 430

III - Coefficient de variation proportionnelle

Produit attendu (I) 390 000 = 0,988768  
 Produit assuré (II) 394 430

IV - Taux 1981

Variation proportionnelle

Désignation des Taxes	Taux nets 1980	Coefficient de variation	Taux 1981	Bases d'imposition 1981	Produit correspondant 1981
Taxe d'habitation	7,81	0,988768	7,72	2 058 390	158 954
Foncier bâti	7,37	0,988768	7,28	734 900	53 554
Foncier non bâti	42,31	0,988768	41,83	329 890	138 009
Taxe professionnelle	9,69	0,988768	9,58	412 090	39 483
					390 000

OBSERVATIONS :

- 1°) Les variations entre les bases d'imposition 1980 et celles de 1981 proviennent :
  - a) des augmentations nationales prévues par la Loi de Finances :
    - Taxe d'habitation + 10 %
    - Propriété bâtie + 10 %
    - Propriété non bâtie + 9 %
    - Taxe professionnelle + 15 %.
  - b) des variations physiques de la matière imposable :
    - constructions nouvelles ;
    - fins d'exemptions temporaires ;
    - changements de natures de cultures ;
    - créations ou extensions d'activités.
- 2°) Les taux nets votés par le Conseil Municipal sont majorés, par les Services Fiscaux, de 7,60 % pour tenir compte des dégrèvements éventuels, le produit attendu (390 000 F.) devant être effectivement versé à la Commune.
- 3°) Le Conseil Municipal a renoncé à la "Majoration Spéciale" de 0,52 % de la Taxe professionnelle, autorisée pour les Communes dont le taux est inférieur au taux moyen national (10,40 %).

\*\*\*\*\*

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur J. FRAVAL de COATPARQUET, Maire : Les lundis ) de 10 h. 30  
 mercredis ) à 12 h.  
 vendredis )  
 Monsieur A. LE PENVEN, Adjoint : Les mardis ) de 8 h. 30  
 jeudis ) à 9 h. 30  
 Monsieur Cl. DANO, Adjoint : Les samedis ) de 10 h. 30  
 ) à 11 h. 30

(Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous)

LOTISSEMENT DE KERTRIONAIRE



Lot N°

- 1 - M. et Mme ORIBES Gilbert
- 2 - M. et Mme LE GOFF Jean-Yves
- 3 - M. et Mme GUALLAR Marc
- 4 - M. et Mme JAFFRE Jean-Pierre
- 5 - M. et Mme JUHEL Jean
- 6 - M. et Mme GUILLEVIN André
- 7 - M. et Mme CADORET André
- 8 - M. et Mme JAGU Léon
- 9 - M. et Mme LE GALLO André
- 10 - M. et Mme BOUTET Paul
- 11 - M. et Mme DURASSIER André
- 12 - M. et Mme ANTONIETTI Pierre
- 13 - Melle CLOEREC Paulette
- 14 - M. et Mme COUEDIC Joseph
- 15 - M. et Mme GUILLERON Gérard
- 16 - M. et Mme GUILLERON Gérard
- 17 - M. PICAUD Raymond
- 18 - M. PICAUD Raymond

NOUVELLES DIVERSES

- Le Terrain d'Aventure du "Ti-Glaz" -

Il commence à prendre bonne tournure et il nous faut remercier ceux qui ont courageusement contribué à le débroussailler, même si un petit incendie, sans conséquence et rapidement maîtrisé d'ailleurs, est venu apporter une animation imprévue à leurs travaux !

Les plantations d'agrément ont été faites par notre équipe, afin d'éviter l'intervention onéreuse d'un pépiniériste. En Octobre, sera planté, sur une trentaine d'ares, le bois qui doit bordé, au Sud, la propriété de Monsieur LETARD et le lotissement de "Lann-er-Velin".

Celui-ci a été obtenu, non sans mal, après d'interminables palabres, mais finalement les Administrations en cause (Equipement, Services de l'Agriculture, Commission des Sites) se sont montrées compréhensives et nous nous devons de le souligner et de les en remercier.

L'importance que nous attachons à ce lotissement résulte du fait qu'il apporte quatorze foyers à proximité du Bourg, lesquels contribueront à son animation et à sa prospérité commerciale, ce qui n'est pas le cas pour les lotissements éloignés. Nos commerçants peuvent donc s'en réjouir.

Pour en revenir au "Terrain d'aventure", il conviendra, évidemment, de le compléter par quelques attractions rustiques qui permettront aux enfants de se défouler, pour la tranquillité de leurs chers parents !

Avec le "Bois d'Amour" à Korn-er-hoëd, le Terrain d'aventure près du Bourg et, bientôt, les bosquets du Goh-Len pour les anciens et les gens paisibles, MONTERBLANC sera bien équipé en aires de jeux et de repos.

- Sachons respecter les Fleurs -

La Municipalité a fait de gros efforts pour donner à MONTERBLANC un aspect agréable et donc y améliorer la qualité de la vie.

Dans ce but, des aires de loisirs plantées d'arbres et de fleurs ont été réalisées. Elles sont faites pour l'agrément de tous, appartiennent donc à tous, et doivent donc être respectées par tous.

Or, l'an dernier, un jeune militaire mutilait un rhododendron de belle venue en cassant les branches pour prendre les fleurs. Reconnu au passage, il paya correctement l'amende qui lui fut infligée... mais, le plant reste mutilé et sa croissance retardée.

Ces derniers jours, des enfants, cette fois, ont commis le même pillage sur un autre plant. C'est navrant. L'aire du "Bois d'Amour" a été demandée par les habitants des lotissements voisins, il leur appartient de la surveiller eux-mêmes. On comprendra qu'il ne soit pas possible d'y mettre notre Garde-champêtre en faction à longueur de journées !

Quoiqu'il en soit, pour préserver la croissance des plants, la seule mesure possible a été décidée : enlever les fleurs avant qu'elles ne s'épanouissent, pendant quelques années ! Ce sera efficace, mais c'est tout de même dommage.

- Les Nuisances -

Si désireux que nous soyons de voir prospérer toutes les activités installées sur le territoire de notre Commune, si grande que soit la sympathie que nous portons à nos amis du Para-Club, nous ne pouvons négliger les doléances qui nous sont exprimées par la population.

Nous avons donc participé à la réunion qui a eu lieu le Mercredi 29 Avril, à la Préfecture, à l'instigation des pétitionnaires de SAINT-AVE. Des aménagements ont été promis, espérons que nos voisins tiendront parole et deviendront moins bruyants.

Ce bruit est venu jusqu'aux oreilles de notre dessinateur Piganeau. Lui, il est pour une efficace contre-offensive. à ne pas prendre au pied de la lettre quand même !



(Extrait de Ouest-France)

- Lotissement de "Ker-hent-du" -

Notre lotissement H.L.M. de "Ker-hent-du" a été achevé dans les délais prévus, tout au moins en ce qui concerne les habitations. Les travaux de voirie, malgré quelques retards dus aux intempéries du printemps, sont en voie d'achèvement.

Les candidats locataires ont pu prendre possession des logements, et il semble que ce soit à leur grande satisfaction.

Nous tenons donc à remercier l'Office Public Départemental des H.L.M. qui a permis la réalisation de ce bel ensemble, enrichissant ainsi l'urbanisation de MONTERBLANC.

Une seule ombre au tableau, ombre si l'on peut dire, car il s'agit, en fait, des coloris beaucoup trop criards dont ont été revêtues trop de ces habitations.

De nombreux reproches nous ont été exprimés à ce propos, aussi tenons-nous donc à préciser que nous n'avons pas été consultés en ce qui concerne le choix de ces couleurs, si peu en harmonie avec le paysage et l'habitat breton. Nous le déplorons vivement, car si certaines teintes dites "blanc cassé" peuvent adoucir l'insertion des blancs crus, l'agressivité des teintes trop affirmées est, à notre avis, encore plus regrettable.

Nous espérons donc que cet exemple ne sera pas suivi.

Ceci dit, qui méritait de l'être, il n'y a pas de lumière sans ombre et nous ferons confiance au climat breton pour adoucir l'aspect de ce lotissement par ailleurs si réussi.



Les Bonnes Adresses

de MONTERBLANC

<b>- ALIMENTATIONS -</b>			
COLLET	Georges	"Champ de Tir"	Tél. 60 78 52
FARCY	Christian	Rue de la Fontaine St Pierre	53 95 06
TISON	Madeleine	Rue de la Fontaine St Pierre	53 90 11
<b>- ALIMENTS DU BÉTAIL (Vente) -</b>			
TEXIER	Jacques	Rue du Ti-Glaz	53 96 25
<b>- ASSURANCES -</b>			
EVENO	Joseph	- Assurances Mutuelles Agricoles Place de la Mairie	53 96 52
EVENO	Anne-Marie	- SAMDA et SORAVIE - Place de la Mairie	53 96 52
LE PESQUER	Claude	- Agent U.A.P.-VIE - "Kérabus"	53 93 31
<b>- AUTO-ÉCOLES -</b>			
ALLAIN	Edouard	"Mangolérien"	63 09 06
ÉCOLE DE CONDUITE FRANÇAISE		"Mangolérien"	47 30 08
<b>- BANQUE -</b>			
CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN		- Permanences à la Mairie	
Agence d'ELVEN		les mardis et samedis de 9 h. à 12 h.	
<b>- BOUCHERIE-CHARCUTERIE -</b>			
FARCY	Christian	"8 à huit" Rue de la Fontaine St Pierre	53 95 06
<b>- BOULANGERIE-PÂTISSERIE -</b>			
CHEVALIER	Gilbert	Rue de la Fontaine St Pierre	53 90 31
<b>- CHIRURGIE DENTAIRE -</b>			
Docteur HABERT	Dominique	Rue de la Fontaine St Pierre	53 94 83
<b>- CAFES -</b>			
LE BOULEIS	Thérèse	Rue de Kérentrec'h	53 90 06
LE LUHERNE	Anne-Marie	"Aérogare"	60 78 79
LE PENVEN	Armel	"Le Terminus" - "Champ de Tir"	60 85 82
LE TEXIER	Geneviève	"L'Oiseau Bleu" - "Parc-Carré"	60 73 34
NIO	Fernand	"Mangolérien"	
ROUXEL	Yvette	"Le Score" - Rue de la Fontaine St Pierre	53 96 60
TISON	Madeleine	Rue de la Fontaine St Pierre	53 90 11
<b>- COIFFURE -</b>			
LE BRETON	Marylène	Rue de la Fontaine St Pierre	53 90 29
<b>- COUVERTURE-ZINGUERIE -</b>			
LORANS	Gilbert	"Kerbloquin"	53 95 05
<b>- CREPERIE - (Crêpes et galettes à emporter)</b>			
CADORET	Jeannine	"Kertrionnaire"	53 94 39
<b>- DEBARDAGE -</b>			
BROCHON	Marcel	2, Rue du Bois d'Amour	Tél. 53 91 74
<b>- ELECTRICITE -</b>			
PEDRONO	Gilbert	"Kérabus"	53 94 14
<b>- ESSENCE -</b>			
LE HE	Jacqueline	"Korn-er-hoëd"	53 95 43
<b>- FABRIQUE DE CUISINES -</b>			
DANET	Daniel	Rue du Govérig	53 91 79
FELISAZ	Georges	Rue des Vénètes	53 91 77
<b>- FABRIQUE DE REACTIFS DE LABORATOIRES -</b>			
LE MEN	Paul-Hervé	- Sté S.A.R.L.B. - Zone Artisanale	53 96 57
<b>- FRUITS (Vente de) -</b>			
TEMPLE	Marcel	13, Rue de Rohan	53 90 09
<b>- GARDIENNAGE BATEAUX et CARAVANES -</b>			
MORIN	Bernard	Zone Artisanale	63 15 82
<b>- GAZ -</b>			
HERVIO	Louis	Rue de la Fontaine St Pierre	
LE BOULEIS	Thérèse	Rue de Kérentrec'h	53 90 06
LE GUILLANTON	Bernard	"Bot-Calper"	53 92 68
LE HE	Jacqueline	"Korn-er-hoëd"	53 95 43
LE MERO	Jeannine	Rue Joachim Lamour	53 91 46
<b>- HOTEL -</b>			
TISON	Madeleine	Rue de la Fontaine St Pierre	53 90 11
<b>- INSTRUMENTS DE MUSIQUE (Vente d') -</b>			
NUGUES	Jean Marie	9, Rue Auguste Brizeux	53 90 07
<b>- JOURNAUX -</b>			
ROUXEL	Yvette	Rue de la Fontaine St Pierre	53 96 60
<b>- MAÇONNERIE -</b>			
JOUVANCE	René	"Kerquillermé"	53 94 13
TASSE	Roger	"Goh-len"	53 94 26
<b>- MASSAGE - KINESITHERAPIE - REEDUCATION - PODOLOGIE - PEDICURIE -</b>			
GALLIOT	Norbert et TRAVERS	Jean-Hubert - Place de la Mairie	60 71 31
<b>- MECANIQUE -</b>			
MOUNIER	Paul	Zone artisanale	53 91 66
<b>- MEDECINE -</b>			
Docteur DANIEL	Jean-Pierre	"Goh-len"	53 91 13
<b>- MENUISERIE GENERALE -</b>			
BONNET	Jean-Paul	Zone artisanale	53 91 01
DANET	Daniel	Rue du Govérig	53 91 79
FELISAZ	Georges	Rue des Vénètes	53 91 77
LE MERO	Joseph	Rue Joachim Lamour	53 93 15

- MONTAGES ELECTRIQUES -

CROGUENNEC Roger Sté C.E.C. - Zone artisanale Tél. 53 94 88

- PEINTURE - DECORATION -

DANO Michel "Parc-Carré" 60 85 06  
 NIO Jean-Jacques "Petit-Cambrigo" 53 95 20  
 NOUAIL Jean-Claude 15, Rue de Rohan 53 90 35  
 VICTOOR Joël "Grand-Gillard" 53 90 91

- PHARMACIE -

MORVANT Michèle Place Anne de Bretagne 53 90 32

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE -

CHAMAILLARD Michel Kertrionnaire  
 LE GAL Louis "Parc-Carré" 60 85 07  
 LE GUILLANTON Bernard "Bot-Calper" 53 92 68

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRO MENAGER -

LE BRUN Michel Place de l'Eglise 53 91 56

- POSTES et TELECOMMUNICATIONS -

Agence Postale à la Mairie Ouverte tous les jours sauf le samedi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 53 90 00

- POTERIE -

SOULET Jean-Paul et Pierrette - Rue de Sclair 53 91 86

- PROMOTION-CONSTRUCTION-LOTISSEMENTS -

DARBOIS Jean-Claude Sté Atlantic Promotion - "Kerduperh" 53 94 15

- RESTAURANTS -

PIERREFIXE Christian - L'Auberge du Petit Verger - "Hent-Coët" 53 95 57  
 TISON Madeleine Rue de la Fontaine St Pierre 53 90 11

- TABAC -

LE BOULEIS Thérèse Rue de Kérentrec'h 53 90 06

- TAXI -

DILLY Jean-Claude "Mangolérien" 60 78 72

\*\*\*\*\*

- CONCOURS DES MAISONS FLEURIES -

\*\*\*\*\*

ANNEE 1981

\*\*\*\*\*

- 1er Prix : Mr. et Mme DONATIEN Georges - 21, Rue Auguste Brizeux  
 2ème Prix : Mr. et Mme THEBAUD Auguste - 5, Rue Auguste Brizeux  
 3ème Prix : Mr. et Mme HERVIO Louis - 7, Rue de Sterhuèn  
 4ème Prix { Mr. et Mme BEUVE Jean-Charles - "Ti-Glaz"  
 { Mr. et Mme CONAN Pierre - "Kerbloquin"  
 5ème Prix : Mr. et Mme ETRILLARD Bernard - 9, Rue André Le Texier  
 6ème Prix { Mr. et Mme JAGU Léon - Lotissement "Kertrionnaire"  
 { Mme MAURY Joséphine - 8, Rue Auguste Brizeux  
 7ème Prix : Mme CONAN Gabrielle - "Kermouël"  
 8ème Prix { Mr. et Mme MAHE Hubert - 13, Rue de Sterhuèn  
 { Mr. et Mme MORICE André - Place de la Mairie  
 9ème Prix { Mr. et Mme CADIC Gervais - Rue du Govérig  
 { Mr. et Mme CADORET André - "Kertrionnaire"  
 { Mr. et Mme LE GLEUHER André - 13, Rue Auguste Brizeux  
 10ème Prix : Mr. et Mme LE TEXIER Gérard - "Gornay"  
 11ème Prix : Mr. et Mme LE TEXIER Joseph (fils) - "Gornay"  
 12ème Prix : Mr. et Mme PRONO Jean Marie - "Kerbelaine"  
 13ème Prix : Mr. et Mme HERVIO Jean - Place Anne de Bretagne  
 14ème Prix : Mr. et Mme MEIGNEN Gérard - 6, Rue des Bruyères

\*\*\*\*\*

- LE ZODIAQUE DES FLEURS -

\*\*\*\*\*

A chaque signe du zodiaque correspond une fleur... le saviez-vous ?

- CAPRICORNE : 21/12 - 19/01 : persévérance ..... Anémone  
 VERSEAU : 20/01 - 18/02 : altruisme, esprit d'avant garde. Orchidée  
 POISSONS : 19/02 - 20/03 : mystère, dévouement ..... Primevère  
 BELIER : 21/03 - 20/04 : ardeur, courage ..... Oeillet rouge  
 TAUREAU : 21/04 - 20/05 : patience, entêtement ..... Souci  
 GEMEAUX : 21/05 - 21/06 : sait ce qu'il veut ..... Pivoine  
 CANCER : 22/06 - 22/07 : sensibilité, nonchalance ..... Bouquet romantique  
 LION : 23/07 - 22/08 : autorité, désir de briller ..... Rose  
 VIERGE : 23/08 - 22/09 : pureté, ordre, esprit critique ..... Lys  
 BALANCE : 23/09 - 22/10 : joie d'aimer, sociabilité ..... Cyclamen  
 SCORPION : 23/10 - 21/11 : ténacité, rancune, amour-propre. Chrysanthème  
 SAGITTAIRE : 22/11 - 20/12 : bonté, vanité ..... Azalée

\*\*\*\*\*

- LE CLUB DU "BEL AGE" -  
oooooooooooooooooooooooooooo

L'Assemblée Générale qui a eu lieu le 16 Décembre a vu recon-  
duire son bureau et approuver les comptes de l'année 1980.

Comme prévu, la Galette des rois a été tirée le 20 Janvier.  
Je devrais écrire les Galettes des rois, car il y avait une dizaine de  
rois et reines, au nombre desquels notre doyen Joseph RENAUD, dont nous  
fêtons les 90 ans. Ambiance chaleureuse, tous avaient tenu à être là  
pour lui témoigner leur amitié.

A la fin de l'année, des Membres du Bureau s'étaient partagé  
la tâche pour rendre visite et porter quelques douceurs aux personnes  
de notre Club se déplaçant difficilement. Là aussi, nous voulions  
marquer l'amitié que nous avons pour tous, mais une fois l'an ne suffit  
pas, il faudrait recommencer un peu plus souvent, car la joie était  
grande chez ces esseulés, et le temps leur a paru trop court... à nous  
aussi.

Comme l'année dernière, nous avons organisé, le 15 Février,  
un concours de belote, suivi d'un repas en association avec l'A.S.M.  
Notre groupe avait fait un effort, car beaucoup de "couche-tôt" avaient  
tenu à participer à la fête du soir, tant pour améliorer un peu nos  
finances, que pour faire quelques ridées aux sons de l'accordéon de  
notre ami Jean CONAN.

Le 10 Avril, une délégation du Bureau a assisté à l'Assemblée  
Générale du Comité de Liaison des Clubs de Personnes âgées qui se  
tenait à PONTIVY. Réunion trop longue et fastidieuse, qui n'apporte  
pas grand chose à nos Clubs ruraux et qui est loin de répondre aux  
questions par nous posées.

Je profite de ce Bulletin pour inviter tous ceux qui le peuvent,  
et aussi les nouveaux arrivés dans la Commune, à se joindre à nous.  
Ils se créeraient des relations d'amitié et trouveraient des partenaires  
pour jouer à la belote et aux boules.

Les réunions sont toujours fixées les 1er et 3ème mardis de  
chaque mois, à 14 heures, à la Salle des Fêtes. Les activités du Club  
s'arrêteront pendant deux mois, Juillet et Août.

Pour tous renseignements, téléphonez à Madame GUHUR (53 90 17)  
ou mettez vous en rapport avec des responsables.

Bonne vacances à tous !

La Présidente,

M.-L. GUHUR.

## MONTERBLANC

### ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Direction, Renseignements :

**J.-M. NUGUES**  
Corn Er Hoët  
9, Rue Erizeux  
56250 MONTERBLANC  
Tél. 53.90.07

Rien de spécial à signaler, sinon que cette année les élèves, dans  
l'ensemble, ont été très fidèles aux cours.

On peut, peut-être, déplorer l'abandon de quelques aînées en classe  
de Guitare, au début de leur 3ème année. C'est dommage ! Bien sûr à ce niveau  
là ça devient plus difficile, mais aussi plus intéressant.

La classe d'Accordéon s'est enrichie d'une nouvelle monitrice très  
expérimentée elle aussi, le travail est donc moins lourd pour la responsable  
de cette classe.

Quant aux trois classes d'Orgue, elles progressent régulièrement.  
Beaucoup de très jeunes cette année. C'est un bien, et nous travaillons bien.

Depuis Février, plusieurs enfants de Saint-Nolf fréquentent mainte-  
nant notre Ecole de Musique, nous avons été très heureux de les accueillir,  
et nous remercions les parents qui nous ont fait confiance.

La reprise des cours est fixée au Samedi 3 Octobre.

J.M. NUGUES.

\*\*\*\*\*

#### - UN CALVAIRE à "Mangolérien" -

Au village du "Mangoro", sur un chemin désaffecté et envahi par la  
végétation, s'élevait un Calvaire qui menaçait de s'effondrer.

Nous avons envisagé, il y a quelques années, d'aménager ce site,  
mais la situation d'enclavement de ce lieu ne nous le permit pas.

Après une enquête du Service des Archives Départementales du Morbihan  
et du Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons - BREIZ-  
SANTEL - son transfert fut décidé sur le site de "Mangolérien".

Le Conseil Général du Morbihan nous accorda, dans le cadre de l'année  
du patrimoine, une subvention afin de réaliser ce projet.

Ce Calvaire est constitué d'un fût monolithe octogonal supportant  
une bâtière ; l'intérieur de celle-ci représente sur une face le Christ en  
croix entouré de deux disciples, et sur l'autre face une piéta : la Vierge,  
debout, soutenant le corps du Christ.

A. LE PENVEN.

ASSOCIATION "GYMNASTIQUE ET SPORTS POUR TOUS A MONTERBLANC"

Mesdames et Mesdemoiselles,

Si vous désirez vous détendre dans la bonne humeur après une journée de labeur, il existe à MONTERBLANC (Commune dynamique) de nombreuses activités dont, notamment un Club de "Gymnastique et Sports pour Tous" sans distinction de ... race, de religion, d'opinion ! qui ne demande qu'à vous accueillir.

Notre Club, animé par un moniteur (sympa..) et deux monitrices (tout aussi sympa..), regroupe actuellement 48 adhérentes de tous âges, sans complexes, qui n'ont que le souci de se détendre deux jours par semaine et de conserver aussi la forme nécessaire dans la vie plus ou moins mouvementée que nous menons tous.

Moyennant le versement d'une cotisation annuelle modique, il vous est possible d'adhérer à notre Club dont le Conseil d'Administration se compose comme suit :

- Présidente : A.M. LE LUHERNE
- Vice-Présidente : M.L. TRIONNAIRE
- Secrétaire : J. LAUDRIN
- Secrétaire adj. : H. LE GALLO
- Trésorière : M.C. LE ROUZO
- Trésorière adj. : T. PASCO
- Membre : A. CLOAREC
- " : F. DREANO
- " : A.M. RIBOUCHON
- " : M.T. MORIO
- " : J. SAINT-MACARY
- " : M.A. LE BROCH.

A noter que notre Club initialement créé en Février 1978 sous le titre de "Gymnastique Féminine de MONTERBLANC" est affilié, depuis Mars 1980, à la F.F.E.P.M.M. ; Agréé auprès des Services départementaux de la Jeunesse et des Sports, il vient de se doter de Statuts associatifs propres lors de la dernière Assemblée Générale du 17 Mars 1981.

Dates importantes à retenir :

- Vendredi 11 Septembre 1981 : Assemblée Générale ;
- Vendredi 18 Septembre 1981 : Reprise des cours de gym.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'un des membres du Bureau.

A.M. LE LUHERNE.

Association Sportive de MONTERBLANC

Siège Social : Mairie Téléphone : 53.90.03



L'Association Sportive de MONTERBLANC - Section "Football" - a tenu sa dernière Assemblée Générale, à la Salle des Fêtes, le 28 Juin 1981.

C'était l'occasion pour dresser le bilan de la saison 1980-1981 : compte-rendu moral, rapport financier et résultats sportifs. Ces derniers étaient très satisfaisants : en effet, les trois équipes Seniors et l'équipe Minimes accèdent à l'échelon supérieur ( au verso, les classements complets).

L'A.S.M. va donc entamer sa dix-septième saison :

- 1<sup>ère</sup> équipe "A", en 1<sup>ère</sup> Division
- 1<sup>ère</sup> équipe "B", en Promotion de 1<sup>ère</sup> Division
- 1<sup>ère</sup> équipe "C", en Promotion de 2<sup>ème</sup> Division
- les Cadets, en division Promotion
- les Minimes, en division Excellence
- les Pupilles et Poussins seront répartis en quatre ou cinq équipes, dont, sans doute, une équipe de Pupilles à 11.

- BUREAU et CONSEIL d'ADMINISTRATION -

- Président : Mr Serge LE GAL 19 rue A. Le Texier
- Vice-Présidents : Mr André BRIERE Au Gré des Vents
- Mr Jean HERVIO Place Anne de Bretagne
- Secrétaires : Mr Maurice LE HE 4 lotissement du Norvais
- Mr Armel GUILLERON 3 rue de Rohan
- Trésoriers : Mr Alain LORRIC Rue Joachim Lamour
- Mr André LE BOULEISE Rue "Ti-Glaz"
- Membres : Mrs Joseph BERNARD (Rue Ti-Glaz) - Hubert BOCHER (Kermouél) - Joseph CONAN (Coh-Castel) - Lucien DANIEL (Rue du Roué Stévan) - Joseph EVENO (Place de la Mairie) - Louis HERVIO (7 rue Sterhuén) - Joseph JEHANNO (Rue Ker-hent-du) - Raymond LAIGO (6 rue Jh Dréano) - Robert LE MARTELOT (9 rue J. Mermoz) - Pierre LE TEXIER (10 rue Jh Dréano) - Joseph LE VIGUELOUX (Rue de Kérentrec'h) - Jean-Claude LORRIC (Rue du Pont Morio) - Jean-Jacques NIO (Petit-Cambrigo) - Gérard NOBLET (3 rue A. Le Texier).

- ECHOS MUTATIONS -

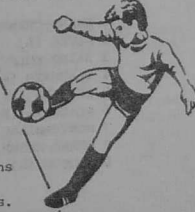
- Départs : Daniel MARTIN (Plumeleu Sports) - Gérard QUEYRAUD (U.S. St-Armel)
- Rentrées : Claude TIRARD (Avenir Theix) Nouvel entraîneur - Ivant CHRETIEN (Damgan-Ambon Sports) - Charly DUWEZ (E.S.R. Sarzeau) - Jean-Yves GICQUEL (F.C. Locmaria) - Philippe GRIGNON (U.S. Chatelais - 49) - Pascal LE GAL (U.C.K. Vannes) - Jean-Jacques LE PORT (F.C. Locmaria) - Jean-Pierre LE ROCH (R.K. Plaudren) - Daniel LE VIGUELOUX (Gazélec Vannes).

- DATE A RETENIR -

oo DIMANCHE 23 AOUT 1981 oo

au Stade Municipal  
K E R M E S S E de l' A . S . M .

Matches Cadets - Minimes - Pupilles et Poussins  
Jeux et Stands divers  
A partir de 19 h. : Omelette et Jambon frites.



- LE BILAN DE LA SAISON 80-81 -

- CLASSEMENTS -

EQUIPE "A"			EQUIPE "B"			EQUIPE "C"		
Promotion 1ère Division			2ème Division			3ème Division		
	Pts	J.		Pts	J.		Pts	J.
1 AS MONTERBLANC	56	22	1 AS MONTERBLANC (B)	54	22	1 Sér SERENT (C)	54	22
2 Elvinoise ELVEN	55	22	2 Av MOUSTOIR-AC (B)	52	22	2 AS BOHALGO (A)	51	22
3 AV; MOUSTOIR-AC	54	22	3 RK PLAUDREN (A)	51	22	3 Esp St J BREVELAY (C)	51	22
4 Ecl MISSIRIAC	49	22	4 Am St J BREVELAY (A)	49	22	4 AS MONTERBLANC (C)	38	22
5 Mél PLUMELEC (B)	48	22	5 ASAL MALESTROIT (A)	49	22	5 Ch St-GUYOMARD (B)	38	22
6 Av BULEON	43	22	6 Mél PLUMELEC (C)	48	22	6 AS BERRIC (C)	35	22
7 A.S. CRUGUEL	43	22	7 Ch St GUYOMARD (A)	45	22	7 RK PLAUDREN (B)	33	22
8 App BOHAL	42	21	8 Elvinoise ELVEN (B)	43	22	8 RO St NOLFF (C)	31	22
9 St M TREDION	36	22	9 App BOHAL (B)	41	22	9 Elvinoise ELVEN (C)	30	22
10 Gl. LIZIO	36	22	10 Av BULEON (B)	39	22	10 Am St J BREVELAY (B)	25	22
11 Maq St MARCEL	35	21	11 Cad GUEHENNO (A)	28	22			
12 St J. BREVELAY (B)	28	22	12 Maq St MARCEL (B)	26	22			

C A D E T S

Promotion

	Pts	J.
1 St M TREDION	41	16
2 AS MONTERBLANC	40	16
3 Esp St J BREVELAY	37	16
4 ES COLPO	34	16
5 LE ROC St ANDRE	32	15
6 CS BIGNAN	28	16
7 Av BULEON	24	15
8 AS CRUGUEL	21	16
9 Mél PLUMELEC	14	14

P U P I L L E S "A"

Pts J.

1 MENIMUR (A)	26	10
2 PLAUDREN (A)	24	10
3 MENIMUR (B)	22	10
4 MONTERBLANC (A)	17	10
5 LOCQUeltas (A)	14	9
6 SAINT-AVE (A)	13	9
7 AS MEUCON ( )		

P O U S S I N S "A"

Pts J.

1 GRAND-CHAMP (A)	46	16
2 ELVEN (A)	39	16
3 SAINT-NOLFF (A)	35	14
4 PLAUDREN (A)	35	16
5 TREDION (A)	30	16
6 PLAUDREN (B)	28	15
7 MONTERBLANC (A)	27	16
8 GRAND-CHAMP (B)	19	15
9 MEUCON (A)	16	14

M I N I M E S

Promotion

	Pts	J.
1 AS MONTERBLANC	58	20
2 Am St J BREVELAY	49	20
3 GSA St ALLOESTRE	49	20
4 CS BIGNAN	48	20
5 ES COLPO	41	20
6 Gl LIZIO	40	19
7 PLUMELIN Sp	39	20
8 Esp St J BREVELAY	32	19
9 St Co LOCMINE	32	20
10 St M TREDION	27	20
11 Av BULEON	19	20

P U P I L L E S "B"

Pts J.

1 MONTERBLANC (B)	30	12
2 TREDION (A)	29	11
3 MEUCON (A)	26	10
4 SAINT-NOLFF (A)	19	10
5 ELVEN (A)	15	11
6 LOCQUeltas (B)	14	10
7 GRAND-CHAMP (A)	12	8

P O U S S I N S "B"

Pts J.

1 LOCMARIA (A)	39	13
2 ELVEN (B)	33	13
3 LOCQUeltas (A)	24	11
4 PLAUDREN (C)	24	14
5 SAINT-NOLFF (B)	23	13
6 MEUCON (B)	20	11
7 GRAND-CHAMP (C)	20	11
8 MONTERBLANC (B)	13	13

T E R R O I R et T R A D I T I O N

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant ici un article, paru dans le Bulletin Municipal de MEUCON, qui évoque un petit métier, aujourd'hui disparu, qui prit naissance chez nous, à "Mangolérien".

Il est bien dommage que les fouaces ne soient plus qu'un souvenir car, mangées chaudes et ruisselantes de beurre frais, accompagnées d'un bol fumant de café au lait, elles étaient un vrai régal.

Et maintenant, place au :

F O U A C I E R

"Je viens d'écouter avec intérêt, puis recueillement, l'enregistrement d'un dialogue entre notre Recteur et le dernier Fouacier de MEUCON, Monsieur THÉO THOMAS. Quelle bonne idée de faire ainsi revivre un passé fait pour nous de souvenirs vivants, mais ignorés, sans doute, des jeunes du pays.

C'est qu'en effet, MEUCON, petit village, était autrefois riche en artisans. Il en resta encore quelques-uns, alors pourquoi ne nous raconteraient-ils pas leur vie ?

Les souvenirs de ce dernier Fouacier sont extraordinaires à entendre, et il y a en plus, la saveur du ton mi-nostalgique, mi-railleur... Je ne saurais pas les évoquer comme lui, mais je vais tout de même essayer de vous faire partager mon intérêt à ces révélations.

Moi qui commence ma soixantième année, j'en ai mangé des fouaces !... Je sais donc de quoi il parle... Cela ressemblait à un beignet, par la forme, mais c'était une croûte dorée, sèche, craquante, qui, beurrée de demi-sel et trempée dans le café au lait, faisait nos délices à nous qui avions alors 20 ans. Mes parents les achetaient sur le marché de VANNES, mais on savait que c'était les "fouaces de MEUCON".

Plus tard, institutrice à COLPO et passant par là chaque Jeudi, je descendais de ma quatre CV, devant chez le Fouacier et j'achetais de quoi satisfaire mes parents et mes amis. Arrivant dans la paroisse il y aura une dizaine d'années, je me suis étonnée de n'en plus trouver à vendre. Je n'ai pas fait de recherches, jugeant le pain de MEUCON si bon et le quatre-quart du samedi extra... C'était déjà satisfaisant d'avoir du bon pain et un bon gâteau dominical chez le boulanger, à un kilomètre de la maison !

Mais voilà qu'en écoutant cet enregistrement, le goût des fouaces me revient sur le bout de la langue. Je les sens, je les croque, tout en écoutant Monsieur THOMAS.

"C'est peut-être à "Mangolérien" en MONTERBLANC qu'est né le métier de Fouacier, nous dit-il. Avant la guerre 14-18, j'ai en effet connu un brave homme, le père EHANNO, dont la principale activité était de faire des fouaces, qu'il allait revendre ensuite jusqu'à LOCMINE, un sac de 200 fouaces sur la tête. Peu à peu, plusieurs familles de petits cultivateurs, ayant quelques vaches et seulement quelques hectares cultivables, se mirent à leur tour à faire des fouaces. On avait bien essayé ailleurs, à LOCMINE par exemple, à PLUVIGNER et même à HENNEBONT, mais au bout de deux ans, il n'y avait plus qu'à MEUCON qu'on trouvait des Fouaciers. Pourquoi uniquement MEUCON ? A cause de l'eau réputée pour sa pureté ont dit certains, mais on peut en douter.

Quoiqu'il en soit, plusieurs chez nous se mirent à construire des fours, quelquefois à 50 mètres l'un de l'autre, et vers les années 14, on comptait déjà 8 à 9 familles de Fouaciers dans le Bourg. Cela se perpétua jusqu'en 1940-45, avec encore 4 ou 5 Fouaciers, mais après 1970, il ne restait plus que moi. Si j'ai arrêté à mon tour, c'est d'abord parce que c'était trop dur pour une personne seule. Il aurait fallu avoir des aides, les payer, payer les charges sociales et les impôts qui n'existaient pas avant la guerre 39... Oui, c'était un rude métier et il fallait être à trois pour que ce soit rentable....

Généralement, les hommes allaient dans les bois, le Lundi, tous ensemble, chercher la lande et les fagots qui allaient chauffer les fours durant la semaine. Ce sont également les hommes qui allaient vendre les fouaces en char à banc et à cheval aux marchés de SARZEAU, VANNES et d'AURAY, les Mercredis et Samedis. Il y avait aussi plusieurs dépôts en ville... Les fouaces se vendaient très bien, mais il fallait travailler nuit et jour, en famille, au rythme de 4 fournées par jour, de 150 fouaces au moins chacune. Chaque fournée durait 3 heures avec 3 personnes en manipulation continue... Voilà comment on procédait :

- dans une barrique coupée en deux et montée sur trépied, on mélangeait le sel, l'eau et la farine, la bonne farine d'alors... On pouvait mettre 30 kg de farine dans la barrique. Le minutieux travail commençait quand on sortait la pâte par petits paquets pour la poser sur une table voisine, appelée "vraie". Là, de cette pâte raide et tassée, on faisait une pâte feuilletée, par un assez long travail de pétrissage consciencieux. De cette pâte, on retirait de petites boules qui passaient sur une planchette où là, on modelait définitivement cette pâte pour lui donner sa forme parfaite. La réussite de chaque fouace dépendait du tour de main qui faisait que le bourrelet qui lui donnait sa forme, était de l'épaisseur exacte nécessaire, à sa perfection. La fouace modelée est alors plongée quelques minutes dans l'eau bouillante, puis plusieurs heures dans l'eau froide, reprise sur une pelle une à une pour être mise sur le carrelage du four. Ce four, chauffé à blanc, était nettoyé à fond et à grand soin avec un chiffon au bout d'un bâton. L'éclairage intérieur était assuré par des bouts de bois secs placés près de l'entrée.

On en plaçait jusqu'à 250 en une demi-heure, soigneusement, une à une, en cercles se rétrécissant, ce qui fait qu'au bout de la demi-heure, on pouvait retirer la première fouace posée et cuite à point.

En une heure, on avait enfourné et défourné 250 fouaces. Mais, cela c'était dans les années 30, car au début, lorsqu'on ne parlait pas encore de rentabilité, on soignait davantage son travail et on se contentait d'en faire 150 à la fois... Chaque fouace retirée du four était grattée légèrement avant d'être déposée pour la vente. Il importait en effet que nulle trace de cendre ne vint altérer la couleur crèmeuse et dorée de la fouace terminée.

En entendant tout cela, il me semblait sentir notre Fouacier regretter ce temps-là. Oui, il était convaincu que la cuisson au bois, ce goût de braise, cela parfumait la pâte... "Tenez, disait-il encore, le jour où le boulanger MAHE m'avait demandé des fagots pour faire son pain, parce qu'il y avait une panne d'électricité, eh bien ! son pain cuit au bois n'avait pas le même goût, il était meilleur".

Il avait peut-être raison, comme il avait certainement raison en affirmant avec lucidité que l'industrialisation et la rentabilité ont tué les petits métiers, mais comment revenir en arrière ? puisque tout va de plus en plus vite dans cette vie à l'avenir incertain.

Et tandis qu'il exprimait ses regrets de ce temps des petits métiers familiaux, brusquement notre Fouacier évoqua un autre métier qu'il avait également bien connu à MEUCON dans sa jeunesse, celui de Chanvrier... Oui, à MEUCON on travaillait le chanvre au début de ce siècle. Ce chanvre était acheté à des cultivateurs qui le cultivaient. Les femmes le cassaient ensuite à grands coups pour en tirer la ficelle que les maris allaient vendre à VANNES ou AURAY à des cordiers.

Et puis, peu à peu, cela se fit également mécaniquement, et le métier de Chanvrier disparut aussi dans le pays, au moment de la guerre 14, avec la famille LE CALLONEC du Bourg, que Thé THOMAS a bien connu dans sa jeunesse.

Quel plaisir d'écouter ces souvenirs du passé qu'il avait réellement vécus. Les veillées d'autrefois, l'odeur du bon pain, de la bonne soupe, les vieux métiers de fouacier, de chanvrier, de sabotier, de charron, etc... tout cela paraît loin et pourtant ça existait encore, il y a à peine un demi-siècle.

Depuis, tout a changé autour de nous, tout continue à changer. La vie est sans doute plus facile qu'autrefois, mais sommes-nous vraiment plus heureux ? Ce n'est pas si sûr !...

A.M. JAGUT-MAHUAS."



- CONCOURS DE DESSINS -

Allez les jeunes ! nos..... numéros précédents s'agrémentaient de dessins faits par de très jeunes amis. J'ouvre donc un concours pour le prochain numéro. Que chacun exerce son crayon ou sa plume (pas de couleurs, car elles ne peuvent être reproduites par la machine dont nous disposons). Ces dessins seront présentés à un Jury, composé de personnalités extérieures à MONTERBLANC, et j'offre personnellement cinq prix : 1er, 100 Francs, 2ème, 50 F., 3ème, 25 F., 4ème, 15 F. et 5ème, 10 F.

J. FRAVAL de COATPARQUET.

N.B.- Les dessins devront être déposés au Secrétariat de la Mairie, au plus tard, le 30 Septembre. (Format souhaité : 18 x 13 cm.).

